

## **INTITULE : REALISER UNE DEMARCHE DE BILAN DE COMPETENCES ET CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL**

### **DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Parce que la carrière professionnelle n'est plus linéaire, il est important de bâtir et d'actualiser un projet professionnel tout au long de sa vie.

Cette formation vous permet de faire le point sur vos compétences, d'identifier vos points forts et vos motivations pour élaborer votre projet professionnel. Cette formation est aussi l'occasion de se préparer à ses futurs entretiens de mobilité ou entretiens professionnels.

1

### **PUBLIC & COMPETENCES VISES**

Toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences et entamer une réflexion sur son évolution professionnelle afin de bâtir un projet professionnel.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

1. Faire le point sur son parcours et ses compétences
  - Identifier & décrire ses réalisations professionnelles et extra-professionnelles.
  - Analyser et lister ses compétences : connaissances acquises, savoir-faire métier, compétences transversales. Identifier les compétences clés source de levier de motivation.
  - Identifier son réseau professionnel et personnel.
2. Identifier son système de valeurs et les leviers de motivations personnelles & professionnelles
  - Motivations au travail et valeurs professionnelles.
  - Les principales valeurs professionnelles.
  - Personnalité et choix professionnels.
  - Diagnostiquer ses préférences.
3. Construire son projet professionnel
  - Identifier les opportunités de son environnement.
  - Savoir repérer les métiers qui nous attirent et les débouchés.
  - Élaborer son projet professionnel.
  - Identifier les compétences requises pour réaliser son projet.

## PROGRAMME DE FORMATION – Bilan de compétences

- Analyser les actions à mener pour développer les compétences requises pour ce projet.
  - Identifier les principaux dispositifs de formation, de professionnalisation (CPF/CPA, CIF, période de professionnalisation, VAE...).
  - Repérer les dispositifs d'aide à la construction de son projet (Conseil en Évolution Professionnelle...).
4. Amorcer le changement dans son environnement
- Connaître ses forces motrices et ses freins.
  - Mesurer les "sacrifices" que l'on peut concéder.
  - Évaluer la faisabilité de son projet.
5. Vendre son projet professionnel
- Savoir présenter et vendre son projet professionnel.
  - Préparer ses entretiens de mobilité.
  - Repérer les acteurs à solliciter et s'appuyer sur son réseau relationnel.

2

### PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### DEROULEMENT DU BILAN DE COMPETENCES : 3 PHASES

1. PHASE PRELIMINAIRE
  - Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
  - Définir le profil du bénéficiaire et analyser la nature de ses besoins.
2. PHASE d'INVESTIGATION
  - Comprendre sa propre personnalité et discerner ses valeurs, ses intérêts, ses motivations et ses aspirations professionnelles.
  - Évaluer ses connaissances générales et professionnelles, ses savoir-faire et ses aptitudes.
  - Déceler ses ressources et ses potentialités.
  - Identifier les éléments déclencheurs de changement.
  - Repérer les compétences transférables à une nouvelle situation professionnelle.
  - Définir un ou plusieurs projets professionnels.
3. PHASE DE CONCLUSION
  - Définir un plan d'actions du ou des projets professionnels.
  - Remettre au bénéficiaire un document de synthèse personnalisé.

### DUREE ET RYTHME

- Durée totale de la prestation : 24 heures.
- Entretiens individuels : 24 heures

PROJETS & CARRIERE – S.A.R.L. au capital de 1 000 € - SIRET 83252620600012 – RCS LYON –  
N° déclaration d'activité 846 917 32 869 – APE 7022Z - Siège social: 62B Grande rue – 69340 FRANCHEVILLE  
Bureaux : 4 rue du Docteur Albéric Pont – 69005 LYON –  
La Grande Bussière – 2 Route de Chevagny – 71460 SAINT MARCELIN DE CRAY

## PROGRAMME DE FORMATION – Bilan de compétences

- Travail personnel intersessions : 6 heures minimum.
- Des entretiens téléphoniques réguliers pour valider le travail personnel entre 2 séances face à face.

### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET d'ENCADREMENT

- Une formation personnalisée (modalités de travail à votre rythme respectant vos impératifs de vie professionnelle et personnelle).
- Des outils d'aide à la décision pour réussir sa mobilité : autodiagnostic, questionnaire de personnalité, grilles d'analyse de ses compétences, enquêtes métiers, mises en relation avec des professionnels.
- Sessions de travail interactive.
- Un outil collaboratif pour échanger en temps réel sur les travaux (dépôts de documents, tchat etc...).

*Votre consultant valide chaque étape de la prestation de bilan et des feed-back sont réalisés après chaque séance de travail.*

*Il est garant de l'état d'avancement de vos travaux personnels entre les séances.*

### ATTESTATION DE FORMATION & SUIVI DE LA PRESTATION

A l'issue de votre bilan de compétences, **une attestation de formation vous est remise**. Votre consultant vous remet également un document dit « d'Evaluation à chaud ».

**Au bout de 3 à 6 mois** en fonction des situations de chacun, votre consultant reprend contact avec vous pour établir **votre situation post bilan de compétences, ceci afin d'apprécier les avancées de votre projet** :

- Situation professionnelle,
- Actions réalisées,
- Freins rencontrés,
- Apports du bilan,
- Evaluation à froid

Votre consultant vous remet un document dit « d'Evaluation à froid » ainsi qu'un document appelé « demande de référence » ; s'il vous le souhaité, vous pouvez laisser un témoignage qui sera après votre accord publié sur notre site web.

### FINANCEMENT

## PROGRAMME DE FORMATION – Bilan de compétences

- Financement via le Compte formation /d'activité (CPF). Retrouvez toutes les modalités sur le site web <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> ou sur l'application mobile.
- Financement par votre employeur via le plan de développement de compétences (anciennement plan de formation).
- Financement personnel.

**REGLEMENTATION :** la prestation de bilan de compétences est régie par l'article **Article R6322-35** du code du travail.